

Recherches sociographiques



Éric SCHWIMMER, *Le syndrome des Plaines d'Abraham*

André Turmel

Volume 38, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057167ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057167ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Turmel, A. (1997). Compte rendu de [Éric SCHWIMMER, *Le syndrome des Plaines d'Abraham*]. *Recherches sociographiques*, 38(3), 567-570.
<https://doi.org/10.7202/057167ar>

plutôt — dans un sens — un “ conservatisme ” » (p. 231-232). Les aspects moins positifs du libéralisme retiennent aussi l'attention de Sylvio NORMAND, qui montre la tendance des juges « libéraux » à accueillir avec cynisme les réclamations des ouvriers victimes d'accidents de travail. Selon ses termes, « le danger appréhendé par les juristes libéraux d'une transformation du régime de responsabilité civile, notamment en atténuant le fardeau de la preuve, était de voir le droit de la responsabilité se muer en régime de bienfaisance » (p. 226).

Combat libéraux apporte une contribution notable aux publications de plus en plus nombreuses sur le libéralisme québécois. Les essais qui ont retenu notre attention soulèvent des questions pertinentes qui devraient encourager la poursuite des recherches. La préoccupation manifestée ces vingt dernières années par les intellectuels québécois pour la question de la modernité chez les francophones fait qu'on ne peut que bien accueillir une analyse plus fouillée d'un concept aussi important que le libéralisme.

Ronald RUDIN

Département d'histoire,
Concordia University.

(Traduit de l'anglais par André Lux.)

Éric SCHWIMMER, *Le syndrome des Plaines d'Abraham*, Montréal, Boréal, 1995, 205 p.

La jaquette du livre indique de façon non équivoque ce dont il s'agit : « Voici peut-être le livre le plus original que l'on ait écrit sur la politique québécoise ces dernières années. » Qu'un anthropologue réfléchisse sur le Québec et sur son statut politique, que par ailleurs celui-ci se qualifie lui-même de Hollandais errant ; que Néo-Zélandais de formation, il ait transité par les universités canadiennes-anglaises avant d'arriver à Québec il y a une vingtaine d'années, voilà qui n'est pas banal en ces temps où la question nationale resurgit avec insistance.

L'originalité réside, me semble-t-il, à la fois dans la méthode comparative de Schwimmer qui donne de la perspective et de l'ampleur à son propos, ainsi que dans le type de questions inédites qu'il soulève, lui servant à amorcer sa réflexion.

Sa méthode l'amène à examiner des cas plus ou moins comparables à ceux du Québec, qu'il connaît bien soit pour y avoir fait du terrain, soit pour l'avoir parcouru en tant que migrant. Il fait le tour d'expériences politiques pertinentes, dont il retient que « même les cultures les plus riches et les plus puissantes, les économies les plus évoluées et les sentiments les plus forts ne suffisent pas toujours pour produire la souveraineté. Pourquoi se trouve-t-il que certaines nations réussissent à l'atteindre tandis qu'elle échappe à d'autres ? » (P. 18.)

Le lecteur explore ainsi des expériences variées d'accession à la souveraineté dans le cadre d'un État pluraliste à noyau culturel prépondérant coexistant avec des

minorités assez fortes. On est convié en premier lieu dans le Amsterdam du XVII^e siècle où naît une forme de tolérance étatique qui s'exprime d'abord sur le plan religieux, cette ville devenant terre d'accueil pour les réprouvés et les persécutés de l'Europe entière (Huguenots, juifs, etc.). C'est d'abord là que s'établit un système de gouvernement tolérant que l'Angleterre et la France adopteront par la suite.

L'héritage de l'Indonésie, ancienne colonie hollandaise, concerne la construction de l'unicité dans le processus menant à l'indépendance d'un pays qui, quoique musulman à 90 %, est composé d'une multitude de groupes ethniques plus ou moins disparates. Comment se fait l'indépendance et l'unification d'un pays dans de telles conditions ? Quel est le fondement moral de la culture en question ? À cet égard, qu'en est-il de la culture et du projet souverainiste québécois ?

L'exemple instructif de la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui, selon l'Australie, n'était pas prête pour l'indépendance a de quoi faire rêver tous ceux qui jonglent avec le 50 % plus un du vote populaire. Le principal problème qui se posait alors était celui de l'intégrité du territoire, car des minorités nationales fortes risquaient d'exiger du nouvel État ce que lui-même avait demandé à l'Australie. Cela nous mène à voir comment les Maoris, avec toutes les caractéristiques socioculturelles d'une nation, mais sans les assises territoriales du Québec, ont réussi à négocier leur place en Nouvelle-Zélande, alors qu'ils ne pouvaient y revendiquer une quelconque indépendance.

Le type de questions sur lesquelles Schwimmer réfléchit ne sont pas celles qu'on retrouve habituellement dans le débat public. Pourquoi certains peuples deviennent-ils souverains alors que c'est impossible pour d'autres ? Quels sont les processus qui mènent à la minorisation ? Comment fonctionnent les cycles de la tolérance, l'identité nationale interethnique ? Pourquoi les principaux obstacles à la souveraineté du Québec ne sont ni économiques, ni politiques mais plutôt de l'ordre des relations avec les minorités anglophone et autochtone ?

Cette dernière question en particulier a pour effet de renouveler un débat devenu stérile sur les obstacles économiques largement connus ou les obstacles politiques à l'accession. Le recentrage sur les rapports que le noyau culturel prépondérant doit construire avec les minorités anglophone et autochtone, lesquelles ont la capacité de déstabiliser le nouvel État, jette une lumière nouvelle sur ce débat, d'autant que la question est posée en relation avec la création d'un sentiment national interethnique incontournable. Il n'y a pas de recette à cet égard, car ce qui a fonctionné ailleurs n'est pas transposable.

On aurait souhaité ici que Schwimmer aille plus en profondeur et qu'il mette sa vaste expérience à profit en proposant des voies et des pistes fécondes. Il ne le fait pas sinon pour affirmer que l'entente de décembre 1994 que le gouvernement a proposée aux Attikameks manifestait une incompréhension de la culture amérindienne, de ses systèmes de propriété et de parenté. Cette question, difficile entre toutes, du rapport aux Amérindiens ne peut qu'inciter à établir des ponts avec eux dans les meilleurs délais. Mais comment ? Et c'est sans parler des relations avec la minorité anglophone, aussi complexes, où se manifeste de la rigidité, comme la partition, la désobéissance civile, etc.

De l'expérience hollandaise, se dégagent deux éléments : celui des cycles de la tolérance, puis le processus de minorisation des groupes dominés. Les réflexions de Schwimmer sur la minorisation, définie comme « l'arme dont se sert la majorité pour protéger ses privilèges » (p. 32), sont du plus haut intérêt d'autant qu'elles concernent la tolérance. Selon lui, minorisation et tolérance s'échelonnent dans le temps et alternent de façon à assurer la reproduction du système.

Or, la minorisation est cette image négative d'eux-mêmes que les Québécois ont intégrée à leur propre culture, vieille habitude enracinée dans la pensée politique anglophone et assumée (Schwimmer utilise le terme « communiquée », qui me paraît inapproprié) par nombre de Québécois. Diviser pour régner en somme ; telle est la politique de minorisation. Comment donc « s'en sortir », pour reprendre le langage couramment utilisé ? Cela est d'autant plus difficile que « la minorisation prend (ici) une forme plus feutrée, mais le sens d'infériorité collective n'en est pas moins étouffant » (p. 65). Exemple : on se demande si on peut voter oui, sans jamais s'inquiéter si on peut, sur le plan économique, voter non.

Comment se constituent les cycles de la tolérance ? La réponse que donne l'auteur est toute en nuance, sinieuse même parfois, cyclique peut-être, que la lecture ne parvient pas à éclaircir tout à fait. « La tolérance, au Canada comme ailleurs, a toujours été une faveur consentie par la majorité à la minorité, aux antipodes de l'égalité, un prix à payer pour que la minorité se conforme de bon gré aux règles de vie, de liberté, de démocratie établies par la majorité. » (P. 115.) Ainsi après la Conquête, on accorde la liberté religieuse et les pouvoirs politiques ; ce cycle de tolérance prend fin avec la rébellion des Patriotes de 1837-1838 jusqu'à la pendaison de Riel ; nouveau cycle de tolérance jusqu'en 1917 avec la crise de la conscription. Et ainsi de suite, l'apogée de la tolérance se situant entre 1954 et 1966 et se terminant en octobre 1970. Ensuite, c'est l'intolérance qui culmine avec le rapatriement unilatéral de 1982. Soit. Mais comment fonctionnent ces cycles et qu'est-ce qui en déclenche les commencements et les fins ? Là l'auteur se fait plus évusif.

Il me paraît utile de souligner ce que Schwimmer nomme la compulsion ethnofamiliale. Les métaphores de la famille abondent dans le discours public québécois ; le père (le fédéral), la mère (le Québec), le divorce et la crise qui s'en suit, l'adolescent qui hésite à quitter le domicile familial afin de voler de ses propres ailes. Peut-il y avoir une séparation à l'amiable ? L'adolescent indécis vit en crise perpétuelle. Le modèle traditionnel des négociations Canada-Québec demeure-t-il celui des relations père-fils, ou celui du couple en rupture de ban ? « C'est précisément par leurs métaphores familiales que ces témoignages donnent la clef des sentiments cachés, indicibles, sous-jacents au discours référendaire. » (P. 94.) Faire de l'État une sorte de famille empêche d'agir politiquement. En conséquence, passer d'un gouvernement familial à un gouvernement fondé, par exemple, sur un contrat social est un pas difficile à franchir ; le référendum pose crûment le problème.

Il s'agit incontestablement d'un livre qui rompt avec le discours habituel sur la question nationale. Mais un livre incomplet en quelque sorte qui laisse le lecteur sur sa faim, car il ne développe pas suffisamment les pistes nouvelles qu'il indique.

André TURMEL

Département de sociologie,
Université Laval.

Jean-François CARDIN et Claude COUTURE (avec la collaboration de Gratien ALLAIRE),
Histoire du Canada. Espace et différences, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 397 p.

Ce sont deux « sages » de l'histoire française — Jules MICHELET et François GUIZOT — qui ont établi la tradition d'une histoire nationale. Tandis que l'historien Guizot mettait en place le système d'éducation nationale français, Michelet a su placer la Révolution française au cœur de l'histoire française.

Écrire une histoire du Canada en cette fin de siècle est une entreprise plus complexe. L'historien doit traiter d'un pays sans système d'éducation national, dans une structure fédérale en désarroi évident. Comment dégager une cohérence et une logique historique quand on traite d'un pays qui n'est pas une nation dans le sens Michelet du terme et qui, malgré la conquête britannique de 1759-1760 et la Confédération de 1867, n'a jamais eu son événement unificateur ? Écrire l'histoire du Canada, c'est comme faire de la chimie en tentant de « doser » la part du régionalisme, du conflit entre les deux peuples fondateurs européens, des luttes de classes, des femmes, des peuples autochtones, etc.

Dans les années 1960, une équipe mixte d'anglophones et de francophones (Paul CORNELL, Jean HAMELIN, Fernand OUELLET et Marcel TRUDEL) a écrit *Canada : Unité en diversité*. Comparer ce livre rédigé en 1967 avec l'intention d'atteindre une « compréhension mutuelle » et le volume *Histoire du Canada. Espace et différences* permet de mesurer le chemin énorme parcouru par l'historiographie canadienne. Ce dernier titre traduit un pessimisme frappant chez les intellectuels concernant le sort éventuel du Canada : « l'incompétence du pouvoir politique », « une incapacité », « un espace de jeux de pouvoir et d'oppression » (p. 14).

Amorcée il y a six ans grâce à une subvention du Secrétariat d'État du Canada, cette histoire dite « du Canada » est plutôt une histoire du Canada depuis la Confédération. La préhistoire, la Nouvelle France, la société britannique, etc., sont survolées avec une rapidité surprenante (54 pages d'un texte en comptant 352). Selon les auteurs, ceci ne forme qu'« en quelque sorte une introduction » aux années postérieures à 1850. On commence à aborder l'arrivée des Européens à la page 27 et on finit d'examiner la société de la Nouvelle-France à la page 32 avec le Traité de Paris. Ce bref survol de six pages sur la période 1608-1763 est accompagné d'une photo de l'Ontarien Harold INNIS, intellectuel du XX^e siècle et fondateur de la théorie